

ÉCOLE PRIMAIRE DE SAINT-FÉLIX
Procès-verbal du Conseil d'école n°3 – Lundi 3 juin 2024

Présents :

- Mmes Bossier Julie, Campodifiori Julie, Cornu Marina, D'Agostin Gaëlle, Drigeard Isabelle, Maison Cindy, Merien Sarah (déléguées des parents d'élèves) ;
- Mmes Delaporte Alexandra et Roussel Adélaïde (déléguées des parents d'élèves suppléantes) ;
- M. Alain Bauquis (Maire), M. Paul Méline (Adjoint chargé de l'école) ;
- Mmes Acoulon, Bourlès, Ibarrondau, Jacquier, Mansouri, Masset-Tonda, Wysocka et MM. Arnaud, Ibarrondau et Vettier (enseignants).

Excusés : Mme Patricia Colombat (responsable du périscolaire), Mme Rebet (Inspectrice de l'Éducation nationale), Mme Pelat Nadège (déléguée des parents d'élèves), Mmes Da Costa Melo Gaëlle et Tartik Sema et M. Chevrier Julien (délégués des parents d'élèves suppléants), Mmes Bevilacqua, Dalvy et Germain (ATSEM), Mmes Jacquot et Plancq (AESH), Mmes Bertholdy et Marie (enseignantes spécialisées du réseau d'aide), Mme Bisilliat-Donnet (psychologue du réseau d'aide), Mmes Bouvier-Rolland et Pettini (enseignantes à temps partiel dans notre école).

Mme Sarah Merien est nommée secrétaire de séance. Merci à elle.

Ordre du jour

Projets interclasses et projet d'école
RASED (réseau d'aide), bilans médicaux
Fournitures scolaires demandées
Crédits scolaires, travaux et équipements
Rentrée à venir
Questions des parents délégués

1) Projets interclasses et projet d'école

Les animations et sorties continuent et se multiplient, pour le plaisir du plus grand nombre et pour de nombreux apprentissages variés.

Tous les élèves et parents ont été invités à signer l'engagement « Pas de téléphone avant le collège ». 20 familles sur 27 signataires en CM2, 20 sur 25 en CE2/CM1. Le document sera à nouveau donné en octobre avec « smartphone » au lieu de « téléphone ».

Le groupe de travail ayant travaillé sur cela ainsi que sur la conférence organisée se réunira à nouveau l'année scolaire prochaine en commençant certainement par un sondage pour demander si nous faisons une nouvelle soirée d'échanges.

Toutes les classes ont participé au défi « 10 jours sans écran de loisirs ». Les élèves avaient un livret à compléter chaque jour. Claire Zerubia (couturière), APE, bibliothèque, association du tennis, association du potager et enseignants bénévoles ont organisé de très nombreuses activités pour les occuper. Le mauvais temps a rendu le défi plus difficile que l'année dernière. Il est aussi dommage que certains parents et grands-parents ne s'investissent pas dans cette action. Une très très grande majorité des enfants ont tout de même cessé ou diminué drastiquement les écrans. Cela a été très utile à beaucoup d'entre eux sur le court terme. Que cela le soit aussi pour les mois et années à venir.

Un grand merci à ceux qui ont aidé lors des 10 jours sans écran, aux parents délégués et aux membres de l'APE, des personnes investies très utiles ! MERCI !

2) RASED (réseau d'aide), bilans médicaux

Valérie Bisilliat-Donnet, notre psychologue scolaire a continué d'établir quelques bilans, de communiquer avec des parents, et de participer à des réunions.

Émilie Bertholdy, enseignante spécialisée est venue dans la classe de CM1 pour travailler la compréhension de lecture.

Des bilans médicaux ont été établis auprès des MS, GS et nouveaux élèves d'élémentaire.

3) Fournitures scolaires demandées

Les listes en annexe reçoivent un avis favorable. **Parents, notez bien que l'agglomération Le Grand Anney fournit gratuitement des agendas aux CE1, CE2, CM1 et CM2.** Ces listes sont mises sur le site de l'école et distribuées avant la fin de l'année scolaire. Nous insistons sur le fait qu'il ne faut **PAS** de colle, pas d'agenda pour les CE1, CE2, CM1 et CM2.

4) Crédits scolaires, travaux et équipements

L'extension a été livrée. Tout n'est pas encore finalisé, mais des classes grandes et lumineuses, une organisation spatiale pratique avec salle des atsem et wc entre les classes. Merci !

Voici nos demandes pour le budget 2024 avec ce qui a été accepté et refusé.

Crédits élèves : $56 \text{ €} \times 252 \text{ élèves} = 14\,112 \text{ €}$

Compte d'association pour les timbres, le forfait du téléphone portable et le petit matériel : 200 €

Renouvellement des vélos de maternelle ou jeux de récréation : 400 €

Dictionnaires pour les futurs sixièmes : 921,68 euros

Il faut aussi contribuer aux frais de fonctionnement du réseau d'aide.

Classes CM1 et CM2, raquettes, 2 jours pour une classe, un jour pour une journée : cars et moniteurs + locations ($445 \times 2 + 521$) 1411 euros

Classe de CE2/CM1, ski, une demi-journée

cars (395 euros) + locations ($7,5 \times 28$) + forfaits (4×28 personnes) 832 euros

Piscine 2024 pour 2023/2024

2 classes (CP/CE1 et CE2) x 8 séances + 1 classe (GS/CP) x 8 séances

cars = 95×16 séances = 1520

piscine = $115,20 \times 24 = 2764,80$ euros

total 4284,80 euros

Piscine 2024 pour 2024/2025 : entre 0 et 6000 euros ?

En plus de l'habituel :

- une 4e ATSEM – refusé

- un tableau à roulettes à moins de 300 euros – accepté

- tables pliantes pour la salle informatique – reporté, mais nous avons récupéré d'anciennes tables de la cantine

- 300 euros de matériel d'EPS côté élémentaire – accepté

- chaise adulte petite enfance – accepté

Ne sont pas listées ici les demandes en attente : nombreuses côté extension, wifi et caoutchouc toxique à enlever, 3^e jeu extérieur à mettre côté élémentaire, surgrillages, barrières définitives...

5) Rentrée à venir

Une commission électorale pour les élections des parents d'élèves de mi-octobre 2024 n'est pas formée ce jour. C'est la directrice qui se chargera de la mise en place des élections comme habituellement. Il est décidé ce jour que le vote se fera uniquement par correspondance.

Calendrier scolaire 2024/2025 (zone A)

Rentrée scolaire des élèves : le lundi 2 septembre (matin)

Certains PS à 8h30, d'autres à 10h – voir le site de l'école et /ou le panneau d'affichage.

Vacances de la Toussaint : du vendredi 18 octobre (soir) au lundi 4 novembre (matin)

Vacances de Noël : du vendredi 20 décembre (soir) au lundi 6 janvier (matin)

Vacances d'hiver : du vendredi 21 février (soir) au lundi 10 mars (matin)

Vacances de printemps : du vendredi 18 avril (soir) au lundi 5 mai (matin)

Pont de l'Ascension : pas de classe le vendredi 30 mai

Pentecôte : pas de classe le lundi 9 juin

Début des vacances d'été : vendredi 4 juillet (soir)

Les parents ont l'obligation d'organiser les vacances familiales selon le calendrier ci-dessus.

Le personnel

Blandine Bevilacqua, Valérie Dalvy et Isabelle Germain resteront nos ATSEM. Comme déjà noté plus haut, nous espérons qu'une quatrième ATSEM sera de nouveau parmi nous.

Côté AESH, nous ne savons pas si nous garderons Jessica Plancq et Sylvie Jacquot. Nous l'espérons vivement ! Côté enseignants, Danielle Morat, Julie Bouvier-Rolland, Mathieu Arnaud et Ludivine Pettini qui avaient été nommés à titre temporaire, sont censés nous quitter. Les autres enseignants restent à Saint-Félix.

La répartition des classes n'est pas encore prévue à ce jour, les effectifs étant encore trop incertains.

Danseuse

Nous avons rédigé un projet « Félifolies » venant en remplacement du Canton chante canton créé du SIPA. Dans le cadre de ce projet, va intervenir Lauriane Margaron pour les six classes avec seulement des élèves de l'élémentaire. Pour chaque classe, une heure par semaine, toutes les 2 semaines, de la Toussaint à fin juin, soit 3h par semaine x 27 semaines + 2 heures pour le jour du spectacle (83 heures). Pour l'instant, pas d'intervenante pour les quatre classes de plus jeunes.

6) Questions de parents délégués

Les délégués de parents s'excusent de ne pas avoir envoyé les questions avant.

- Un bouton est-il prévu pour ouvrir le nouveau portail depuis l'intérieur ?

Demande déjà formulée par l'école, un électricien a été contacté par la Mairie.

- Un support pour les vélos est-il prévu ?

Demande déjà formulée par les délégués de classe. A mettre côté bibliothèque ? Un deuxième côté city-stade ?

- Quelle solution est envisagée comme protection contre le soleil et les intempéries dans la cour de maternelle ?

L'accès pompier et l'étroitesse de la cour ne permettent pas la mise en place d'un préau supplémentaire. Des arbres seront plantés à l'automne. Les préaux côté élémentaire et l'ancienne cour de maternelle peuvent être utilisés.

M. le Maire précise que 800 000 euros vont être engagés pour le bâtiment de la mairie.

- Le bac à sable de la maternelle va-t-il être déplacé ?

Cela est prévu et un nouveau jeu de type toboggan va être acheté.

- Les bancs côté city-stade évoqué lors du dernier Conseil d'école sont-ils bien prévus ?

Oui.

M. le Maire précise que la Commission travaux va prévoir un plan de stationnement pour le grand parking. Peut-être matérialiser les places ? un dépose-minute ?

Quelques personnes présentes ce jour insistent sur la nécessité que les parents échangent avec la Commission.

- Deux enfants sont partis de l'école sur le temps de cantine. Qu'est-ce qui est prévu pour renforcer la sécurité ?

Réflexion en cours à la Mairie autour de l'espace trop grand sous l'ancien portail gris.

- Il y a eu plusieurs blessés sur le temps périscolaire pour lesquels les pompiers n'ont pas été prévenus. Quels sont les protocoles appliqués ?

Le personnel communal et le personnel enseignant font avec leurs quelques connaissances. Les pompiers ne sont par exemple pas systématiquement appelés pour un choc à la tête. Sans perte de connaissance, vomissement ou mal-être, les parents sont simplement informés pour surveiller. La directrice évoque le cas d'une élève de CM1 qui s'est fait mal au bras cette année : douleur, mais pas de coloration, pas de gonflement, mobilité bonne et douleur qui cesse. Elle lui dit de garder le froid dessus et rassure l'enfant en lui disant que le lendemain elle n'aura sûrement plus rien. La douleur s'est réveillée le soir... fracture ! Personnel communal et enseignants ne sont pas médecins et n'ont pas de vision rayon X, ils font de leur mieux. Ils peuvent aussi appeler le 15 pour des conseils si besoin.

- Les parents peuvent-ils avoir deux comptes sur le portail du périscolaire ?

Renseignement pris auprès de Patricia Colombat : pas de souci il suffit de lui demander.

- La rampe des escaliers côté parking / salle de motricité est dangereuse.

Elle sera certainement coupée.

- Une sortie avec nuitée est-elle envisageable pour les plus grands élèves ?

L'école a longtemps demandé à la Mairie un budget pour cela, budget qui a été systématiquement refusé. Pour la directrice, l'APE ne peut pas financer entièrement une telle sortie. Il faut aussi prendre en compte l'énergie et le temps nécessaire pour organiser un tel voyage. Trois heures de réunion prises sur le temps de formation et des dizaines d'heures d'administratif. L'intérêt pédagogique d'un tel projet est certain, mais le plus important est ce qui se passe dans la classe, dans les apprentissages au quotidien, sans oublier que les CM2 font déjà énormément de sorties.

M. le Maire pose la question de l'intérêt d'acheter des dictionnaires aux futurs sixièmes. Plutôt un ou d'autres livre(s) ? Un bon d'achat dans une librairie ?

*La secrétaire de séance, Mme Sarah Merien
La présidente du Conseil d'école, Karine Masset-Tonda*

Annexe

PS, MS, GS - Le jour de la rentrée, merci d'apporter :

- un sac à dos pouvant contenir un cahier 17x22 cm et que votre enfant peut ouvrir et fermer seul.e ;
- une grosse boîte de mouchoirs en papier ;
- une paire de chaussons qui tiennent le pied pour la motricité, pratiques à enfiler et enlever seul.e, marqués avec le prénom de votre enfant ;
- une gourde qui devra être nettoyée et remplie chaque jour à la maison, marquée avec le prénom ;
- éventuellement un petit doudou, pour les plus jeunes (pas en GS), marqué avec le prénom ;
- éventuellement le goûter pour la garderie si nécessaire.

Préambule pour les élèves d'élémentaire

Une toute petite liste complémentaire sera peut-être donnée à la rentrée.

Attention au choix des crayons à papier, des stylos et gommes notamment.

Les gauchers ont besoin d'un outillage spécialisé (ciseaux...).

Chaque élève doit apprendre à gérer son matériel :

- vérifier régulièrement que tout est à sa place et fonctionne ;
- avoir une réserve de secours (stylos, mouchoirs...) ;
- en prendre soin.

Avoir son matériel en permanence et en bon état de marche est indispensable pour étudier dans de bonnes conditions. MERCI.

Matériel nécessaire pour l'entrée en **CP** :

- un cartable pouvant contenir un cahier 24 x 32 cm ;
- une trousse contenant des crayons à papier HB en bois (pas en plastique, car plus difficile à gommer), une gomme plastique blanche, un taille-crayon muni d'une boîte fermée, une paire de ciseaux à bouts ronds (avoir une réserve de 6 crayons à papier, 3 gommes, stylos...) ;
- un double-décimètre rigide (pas flexible) avec chaque graduation commençant par zéro à gauche (pas de zéro au milieu) ;
- une deuxième trousse avec 12 crayons de couleur ;
- une boîte de mouchoirs ;
- une gourde qui devra être nettoyée à la maison régulièrement, marquée avec le prénom.

Conseil supplémentaire : étiqueter chaque crayon, paire de ciseaux... Ils ont tendance à disparaître !

Les enfants seront amenés à enlever leurs chaussures lorsqu'elles sont très sales. Un sac de chaussons peut être laissé au porte-manteau.

Matériel nécessaire pour l'entrée en **CE1** :

- une trousse contenant des stylos bleus, verts et rouges, des crayons à papier HB en bois (pas en plastique, car plus difficile à gommer), une gomme plastique blanche, un taille-crayon muni d'une boîte fermée, une paire de ciseaux à bouts ronds (avoir une réserve de 6 crayons à papier, 3 gommes...) ;
- un double-décimètre rigide (pas flexible) avec chaque graduation commençant par zéro à gauche (pas de zéro au milieu) ;
- une deuxième trousse avec 12 crayons de couleur ;
- un classeur grand format ;
- une boîte de mouchoirs ;
- une blouse (ou une chemise ou un grand tee-shirt) pour les arts visuels ;
- une gourde qui devra être nettoyée à la maison régulièrement, marquée avec le prénom.

Les enfants seront amenés à enlever leurs chaussures lorsqu'elles sont très sales. Un sac de chaussons peut être laissé au porte-manteau.

Matériel nécessaire pour l'entrée en **CE2** :

- une trousse contenant des stylos bleus, verts et rouges, des crayons à papier HB en bois (pas en plastique, car plus difficile à gommer), une gomme plastique blanche, un taille-crayon muni d'une boîte fermée, une paire de ciseaux à bouts ronds ;
- un double-décimètre rigide (pas flexible) avec chaque graduation commençant par zéro à gauche (pas de zéro au milieu) ;
- des crayons de couleur ;
- une ardoise à feutre, des feutres bleus ou noirs et un chiffon ;
- un classeur grand format (une largeur de 3 à 4 cm suffit) ;
- un tablier ou un vieux tee-shirt.

Les enfants seront amenés à enlever leurs chaussures lorsqu'elles sont très sales. Un sac de chaussons peut être laissé au porte-manteau.

Matériel nécessaire pour l'entrée en **CM1** :

- un classeur (rigide, grand format, de 3 à 4 cm de large, à quatre anneaux) ;
- une trousse contenant des stylos bleu, rouge, vert et noir (pas de stylo effaçable), du blanc en roller (pas de blanc liquide), un crayon à papier HB en bois (pas en plastique, car plus difficile à gommer), un taille-crayon avec réservoir, une gomme plastique blanche, deux surligneurs, une paire de ciseaux ;
- des crayons de couleur ;
- une règle de 30 cm en plastique solide (pas flexible) graduée à partir de zéro de gauche à droite ;
- un chiffon (un vieux tissu propre, une chaussette par exemple).

Les enfants seront amenés à enlever leurs chaussures lorsqu'elles sont très sales. Un sac de chaussons peut être laissé au porte-manteau.

Matériel nécessaire pour l'entrée en **CM2** :

- deux classeurs (rigides, grands formats, de 3 à 4 cm de large, à quatre anneaux) ;
- une trousse contenant des stylos bleu, rouge, vert et noir (pas de stylo effaçable), un effaceur ou du blanc en roller (pas de blanc liquide), des cartouches d'encre si votre enfant utilise un stylo plume, un crayon à papier HB en bois (pas en plastique, car plus difficile à gommer), un taille-crayon avec réservoir, une gomme plastique blanche, deux surligneurs, une paire de ciseaux ;
- des crayons de couleur ;
- une règle de 30 cm en plastique solide (pas flexible) graduée à partir de zéro de gauche à droite ;
- un chiffon (un vieux tissu propre, une chaussette par exemple).

Les enfants seront amenés à enlever leurs chaussures lorsqu'elles sont très sales. Un sac de chaussons peut être laissé au porte-manteau.